Votre parcours d'installation

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

Mise à jour : 25/10/2017

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Loire

Objectifs

Eligible au CPF

- Acquérir les méthodes et les connaissances nécessaires à la bonne conduite d'un projet d'installation.
- Découvrir le métier de chef d'entreprise et définir sa stratégie commerciale.
- Connaître les aspects juridiques, fiscaux et sociaux de l'entreprise artisanale.
- Comprendre la logique du prévisionnel financier et se familiariser avec les outils de gestion au quotidien.
- Connaître les formalités de création ou de reprise de son entreprise.

Contenu de la formation

- De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale

- L'étude de marché, le positionnement et la communication
Terminologie, différentes sources d'informations, définir la clientèle…

- La gestion prévisionnelle et financière : financement – rentabilité
La terminologie financière (plan de financement, compte de résultat), notion de besoins en fonds de roulement, …

- Les aspects réglementaires : l'environnement réglementaire de l'entreprise
Les principales formes juridiques, les régimes de protection sociale (salariés/non-salariés/les statuts du conjoint), les différents régimes fiscaux, les obligations comptables, …

- Interventions de professionnels de l'assurance, de la banque et de la protection sociale.

→ Allez plus loin :

Suivez-nous sur Facebook
facebook.com/CMALoire

- **Accompagnement individuel « Je lance mon projet »**
  (3 à 4 RDV d'une durée de 10 heures maximum)

- **Déclarer votre entreprise**
  (*atelier semi-collectif, d'une durée de 2 heures ou en RDV individuel)*

Les +

- Préparer sa création ou sa reprise d'entreprise
- Un entretien individuel pour faire un point sur son projet
- Etre informé de ses devoirs et de ses obligations

→ POUR QUI ?

Porteurs de projet souhaitant s'installer dans l'artisanat *(loi du 23 décembre 1982).*

@ *Pour le public salarié, les travailleurs handicapés et les personnes à mobilité réduite,* ***une formation « en ligne » existe****.*
Attention *: Certains prérequis seront vérifiés avant la validation définitive de votre inscription et aucune prise en charge ne sera envisageable si vous choisissez cette option.*

→ OÙ ?

Saint-Etienne
Roanne
Montbrison
Charlieu

→ QUAND ?

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
(Voir Calendrier 2018)
+ 1 h d'Entretien Individuel de Validation *(Programmé la semaine suivant votre formation)*

→ RENSEIGNEMENTS

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire
Secrétariat Service Economique
Tél. : 04 77 92 38 00
creationreprise@cma-loire.fr

Programme & Tarifs

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Loire

TARIFS	
Stage de Préparation à l'Installation (4 jours) <u>pour le futur chef d'entreprise</u>	**230,00 €****
*** Coût du stage dans le cadre d'une prise en charge par un tiers*	***360,00 €***
Un devis vous sera remis sur demande.	
PACK Stage de Préparation à l'Installation + Atelier formalités	**250,00 €**
PACK Stage de Préparation à l'Installation + RDV CFE	**270,00 €**
Stage de Préparation à l'Installation <u>pour l'accompagnant</u> (Conjoint, Associé, Salarié ou Traducteur)	**115,00 €**
Accompagnement individuel « Je lance mon projet »	**Gratuit ***
** Pris en charge par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le FSE*	

L'EUROPE S'ENGAGE en région Auvergne-Rhône-Alpes avec le FSE — Chambres de Métiers et de l'Artisanat Loire — La Région Auvergne-Rhône-Alpes — UNION EUROPEENNE

Ce projet est cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020

HORAIRES		
	Stage de Préparation à l'Installation (29h)	**8 h 30 – 12 h 00 / 13 h 30 – 17 h 30** **8 h 30 – 12 h 15 / 13 h 30 – 16 h 15** *(le dernier jour)*
	+	
	Entretien Individuel de Validation	**1 h 00 -** Programmé la semaine suivant le Stage de Préparation à l'Installation

PROGRAMME STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

→ Préparer son installation

De porteur de projet à chef d'entreprise artisanale
- *La qualité d'artisan / Présentation de l'environnement de l'entreprise*

Culture entrepreneuriale de l'artisan
- *Les différentes facettes du métier de chef d'entreprise artisanale*

Etude de marché et positionnement
- *Tendances générales du marché / Etude de marché / Positionnement*

Stratégie et actions commerciales
- *Argumentaire commercial / Outils de communication / Règlementation*

Gestion prévisionnelle et financière
- *Plan de financement / Compte de résultat prévisionnel / Plan de trésorerie*

Interventions de professionnels de l'assurance, de la banque et de la protection sociale

2 modules en fonction de votre projet

→ Gérer son entreprise artisanale en micro-entreprise	→ S'installer dans l'Artisanat
Le régime fiscal / Le régime social La gestion d'une micro-entreprise Les formalités d'immatriculation Les perspectives de développement de l'activité et les limites du régime	Les formes juridiques de l'entreprise artisanale Le régime fiscal de l'entreprise artisanale au réel Le régime social de l'entreprise artisanale au réel La gestion de l'entreprise artisanale Les formalités d'immatriculation Les ressources humaines

Calendrier 2018

STAGE DE PRÉPARATION A L'INSTALLATION

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Loire

	Saint-Etienne	Roanne	Montbrison	Charlieu
Janvier	8, 9, 11, 12 22, 23, 25, 26	15, 16, 18, 19		
Février	5, 6, 8, 9 19, 20, 22, 23	12, 13, 15, 16	12, 13, 15, 16	
Mars	5, 6, 8, 9 19, 20, 22, 23	12, 13, 15, 16		
Avril	9, 10, 12, 13 23, 24, 26, 27	16, 17, 19, 20	16, 17, 19, 20	3, 4, 5, 6
Mai	14, 15, 17, 18 28, 29, 31/05, 01/06	22, 23, 24, 25		
Juin	*4, 5, 7, 8* 18, 19, 21, 22	18, 19, 21, 22	4, 5, 7, 8	
Juillet	*2, 3, 5, 6* *23, 24, 26, 27* 30-31/07, 02-03/08	16, 17, 19, 20		
Aout	20, 21, 23, 24	20, 21, 23, 24	27, 28, 30, 31	
Septembre	3, 4, 6, 7 17, 18, 20, 21	10, 11, 13, 14		
Octobre	1, 2, 4, 5 15, 16, 18, 19	8, 9, 11, 12	22, 23, 25, 26	1, 2, 4, 5
Novembre	5, 6, 8, 9 26, 27, 29, 30	5, 6, 8, 9		
Décembre	3, 4, 6, 7 10, 11, 13, 14	10, 11, 13, 14	10, 11, 13, 14	

LIEUX DE FORMATIONS

SAINT-ETIENNE
Rue de l'Artisanat et du Concept
BP 724
42951 SAINT-ETIENNE Cedex 9

MONTBRISON
Complexe Sportif Cybercentre
13 rue Beauregard
42600 MONTBRSON

ROANNE
Espace Mermoz
14, rue du Moulin Paillasson
42300 ROANNE

CHARLIEU
Communauté de Communes
9, Place de la Bouverie
42190 CHARLIEU

Chambres de Métiers et de l'Artisanat
Loire

LES AIDES AU FINANCEMENT DE LA FORMATION

CREATION-REPRISE D'ENTREPRISE
Stage de Préparation à l'Installation

L'Aide Individuelle à la Formation (AIF Artisan)

L'Aide Individuelle à la Formation peut être attribuée par Pôle Emploi aux demandeurs d'emploi créateurs ou repreneurs d'une entreprise artisanale. Elle est octroyée pour un montant fixe de 195,77 € (tarif 2018)

Le Compte Personnel d'Activité (CPA)

Les parcours professionnels sont plus variés : changement d'emploi, d'entreprise ou de statut, mobilité géographique… Vous avez donc besoin de connaître vos droits à la formation professionnelle pour construire votre projet et sécuriser celui-ci.

Il s'agit d'un compte qui suit chaque individu dès son entrée sur le marché du travail, à partir de 16 ans et jusqu'à la retraite.

Si vous travaillez à temps plein, il a été fixé un plafond de 24 heures par an, jusqu'à un palier de 120 heures, puis 12 heures par an dans la limite d'un plafond total de 150 heures.

Comment créer mon compte d'activité ?

Rendez-vous sur le site dédié : **https://www.moncompteactivite.gouv.fr**

Code de la formation : 146840

(pour effectuer cette démarche, il faut être en possession de son numéro de sécurité et sociale et avoir une adresse mail)

Quelles démarches pour les demandeurs d'emploi ?

Rapprochez-vous de votre conseiller Pôle Emploi, auquel vous expliquerez votre projet de formation : Stage de Préparation à l'Installation (SPI).

Il vous informe alors de la nature et du montant de l'aide que vous pouvez solliciter ou qui peut vous être allouée. La CMA établira le devis.

Si le nombre d'heures de CPF dont vous disposez ne couvre pas la durée du stage, vous serez amené(e) à financer le complément.

Quelles démarches pour les salariés ?

- Si vous souhaitez faire cette formation pendant votre temps de travail, vous devez faire une demande à votre employeur qui, en cas d'acceptation, sollicitera l'Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCA). La CMA vous remettra alors un devis établi à votre nom ou au nom de votre employeur.
- Si vous voulez suivre la formation en dehors du temps de travail, vous n'avez pas besoin de l'accord de votre employeur. Il vous faut contacter soit le FONGECIF (04 72 82 50 50) soit l'OPCA (organisme auprès duquel votre employeur cotise pour la formation de ses salariés) qui vous expliquera comment constituer votre dossier.

Site : www.cma-loire.fr
Courriel : creationreprise@cma-loire.fr